

Commission départementale consultative des gens du voyage

Jeudi 7 mars 2013



Ordre du jour

- Introduction de la commission par le préfet M. SOUBELET et la représentante du président du conseil général, Mme QUEMERE, vice-présidente.
- Bilan des objectifs du schéma 2010 – 2016 au début de l'année 2013. Les avancées depuis la dernière commission consultative de mars 2012 : présentation suivant les 5 thématiques du schéma.

Les thèmes du schéma 2010-2016

- 1) Aires d'accueil
- 2) Besoins en habitat
- 3) Accueil des grands passages et groupes familiaux
- 4) Scolarisation et accompagnement scolaire des enfants du voyage
- 5) Accompagnement social, insertion professionnelle et accès à la santé

1^{er} thème : les aires d'accueil

Le projet d'aire d'accueil de Perros-Guirec :

Face aux difficultés soulevées par la commune pour trouver un emplacement pour l'aire d'accueil en adéquation avec la loi littorale, la DDTM a procédé à l'identification de terrains potentiels. Ces résultats ont été communiqués à la commune en 2012.

1^{er} thème : les aires d'accueil

L'aire d'accueil de Ploumagoar gérée par Guingamp Communauté :

- Sollicitation des services de l'État par la collectivité pour envisager des pistes d'amélioration face aux difficultés récurrentes rencontrées sur l'aire d'accueil.

Travail de la chargée de mission, en collaboration avec l'association Itinérance et la collectivité pour :

- établir un diagnostic des difficultés rencontrées sur le plan de l'aménagement et de la gestion ;
- proposer des pistes d'améliorations ;
- prioriser les interventions.

L'application des préconisations formulées à la collectivité en août 2012 devrait participer à la résolution des problèmes rencontrés.

Thème transversal : le transfert de compétence des communes à SBA

Présentation Loïc BIDAULT

(vice-président en charge notamment des enjeux liés à l'accueil des gens du voyage à Saint-Brieuc Agglomération)

Rodène VAILLANT et Cathy INIZAN

(Service proximité et médiation - direction aménagement et cadre de vie – Saint-Brieuc Agglomération)

Thème transversal : le transfert de compétence à Saint-Brieuc Agglomération

Délibération du 3 novembre 2011 (DB 219-2011) :

Transfert de compétence « création et gestion des aires d'accueil et de passages des gens du voyage ».

Les points d'avancements en 2012 :

- 1er janvier 2012 : création du service Proximité et Médiation.
- Gestion harmonisée des 8 aires d'accueil de gens du voyage par :
 - un travail d'harmonisation relatif au règlement intérieur, à la régie et aux procédures d'accueil ;
 - la mise en place de procédures pour répondre aux problèmes rencontrés sur les aires (gestion des impayés, médiation).
- Élaboration d'un projet social sur chaque aire d'accueil et au niveau de l'intercommunalité, favorisant l'insertion des voyageurs et leur intégration dans la vie locale. Ce travail a été réalisé en partenariat avec l'association Itinérance, les communes et les voyageurs.

Thème transversal : le transfert de compétence à Saint-Brieuc Agglomération

- Accueil et médiation lors des stationnements des groupes familiaux, des grands passages et sur les aires d'accueil.

En mars 2012, recrutement d'une coordinatrice médiatrice.

Ce qui reste à faire :

- La création d'un terrain de 1 hectare, localisé sur la ville de Saint-Brieuc, pour l'accueil des groupes familiaux (jusqu'à 50 caravanes) stationnant durant l'année sur le territoire briochin.
- La création d'un terrain de grands passages de 4 hectares pour les groupes stationnant durant l'été (jusqu'à 200 caravanes).

Thème transversal : le transfert de compétence à Saint-Brieuc Agglomération

Un dispositif transitoire pour 2 ans (1^{er} janv. 2012 - 31 déc. 2013) :

- Une gestion en régie de l'aire d'accueil de Saint-Brieuc (Chaptal) et du terrain du Légué.
- Afin d'assurer la gestion et l'entretien des aires, des conventions de mise à disposition de services ont été signées avec les 7 autres communes ayant une aire d'accueil (Hillion, Langueux, Plédran, Plérin, Ploufragan, Pordic, Trégueux).

2ème thème : l'habitat

Guingamp Communauté :

- Étude du cabinet AURES sur l'ancrage et la sédentarisation des gens du voyage. Cette étude avait comme objectif :
 - d'approfondir la connaissance des situations d'ancrage des gens du voyage sur le territoire : caractéristiques des situations (localisation, occupation, aménagement) et attentes et besoins des ménages ;
 - de rechercher une réponse collective dans le contexte de révision des PLU des communes. Permettre la prise en compte du mode d'habitat des gens du voyage et résolution des situations problématiques au regard des règles d'urbanisme.
- Actuellement, une réflexion est entamée par la communauté de communes sur les suites à donner à cette étude avec entre autres la volonté de concrétiser des projets d'habitats adaptés sur le territoire.

2ème thème : l'habitat

Saint-Brieuc Agglomération / ville de Saint-Brieuc :

Le groupe de travail formé depuis l'automne 2011 concernant l'habitat adapté sur le territoire de Saint-Brieuc Agglomération a trouvé une continuité avec le groupe de travail mis en place depuis décembre 2012 par la ville de Saint-Brieuc pour concrétiser un projet d'habitat adapté sur le secteur du tertre Marie Dondaine rue François Merlet.

2ème thème : l'habitat

Les collectivités engagées dans une réflexion pour la concrétisation de projets d'habitats adaptés posent deux principaux problèmes :

- l'accès au foncier
- le financement des projets

Début 2013 :

Concertation entre les services de l'État, le conseil général et la CAF pour réfléchir à l'accompagnement technique et financier possible pour les collectivités porteuses de projets d'habitats adaptés pour les gens du voyage.

2ème thème : l'habitat

2012 : élaboration du nouveau PDALPD 2013-2015 et actualisation du recensement des besoins en habitat

Une enquête auprès des collectivités gestionnaires des aires d'accueil a été réalisée en octobre 2012 par la coordination du PDALPD.

Cette enquête est un point de départ pour définir localement les besoins.

Elle permet entre autres de définir le nombre de ménages en attente de solution d'habitat adapté :

Guingamp Communauté : 6 ménages

Saint-Brieuc Agglomération : 20 ménages

CODI : 1 ménage

Lamballe : 8 ménages

Lannion : 9 ménages

2ème thème : l'habitat

2012 : élaboration du nouveau PDALPD et actualisation du recensement des besoins en habitat

Les besoins sont plus nombreux que ceux identifiés précédemment.

C'est en partie lié au renouvellement des générations et à l'apparition de nouveaux ménages indépendants du groupe familial.

Globalement sur l'ensemble du département une cinquantaine de ménages sont en situation de sédentarisation sur les aires d'accueil et fortement ancrés sur le territoire.

La majorité de ces ménages expriment un besoin d'habitat adapté permettant le maintien de l'habitat caravane. La plupart ont engagé des démarches en direction du parc social et/ou des recherches d'acquisition de terrains.

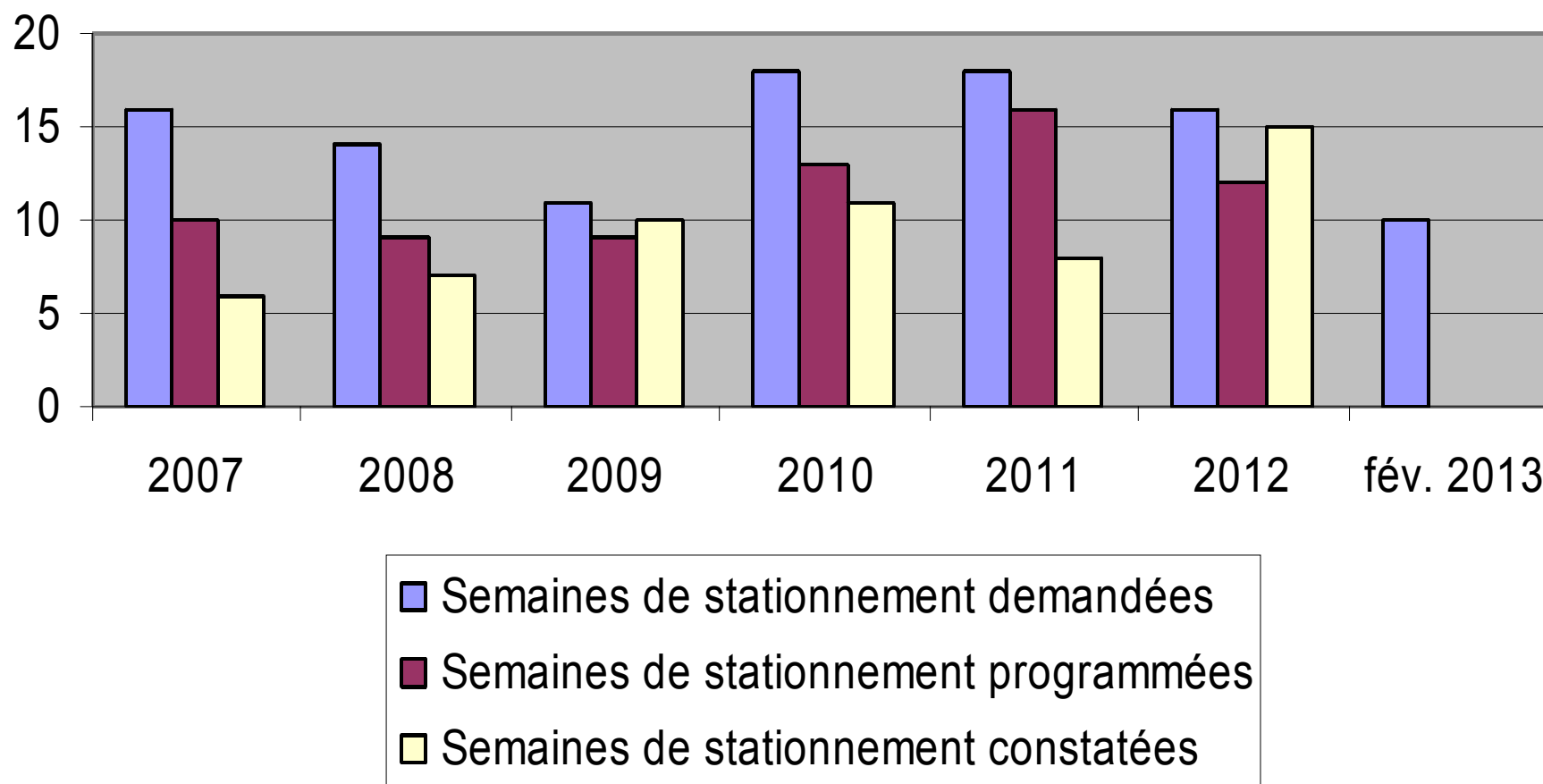
2ème thème : l'habitat

Répondre aux besoins d'habitat adapté permet d'éviter deux phénomènes déjà identifiés dans le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage :

- Le phénomène de sédentarisation sur les aires d'accueil :
 - avec les problèmes de gestion des aires qui peuvent en découler ;
 - avec les stationnements spontanés en dehors des aires qui peuvent en découler.
- L'occupation de terrains privés en infraction avec le code de l'urbanisme.

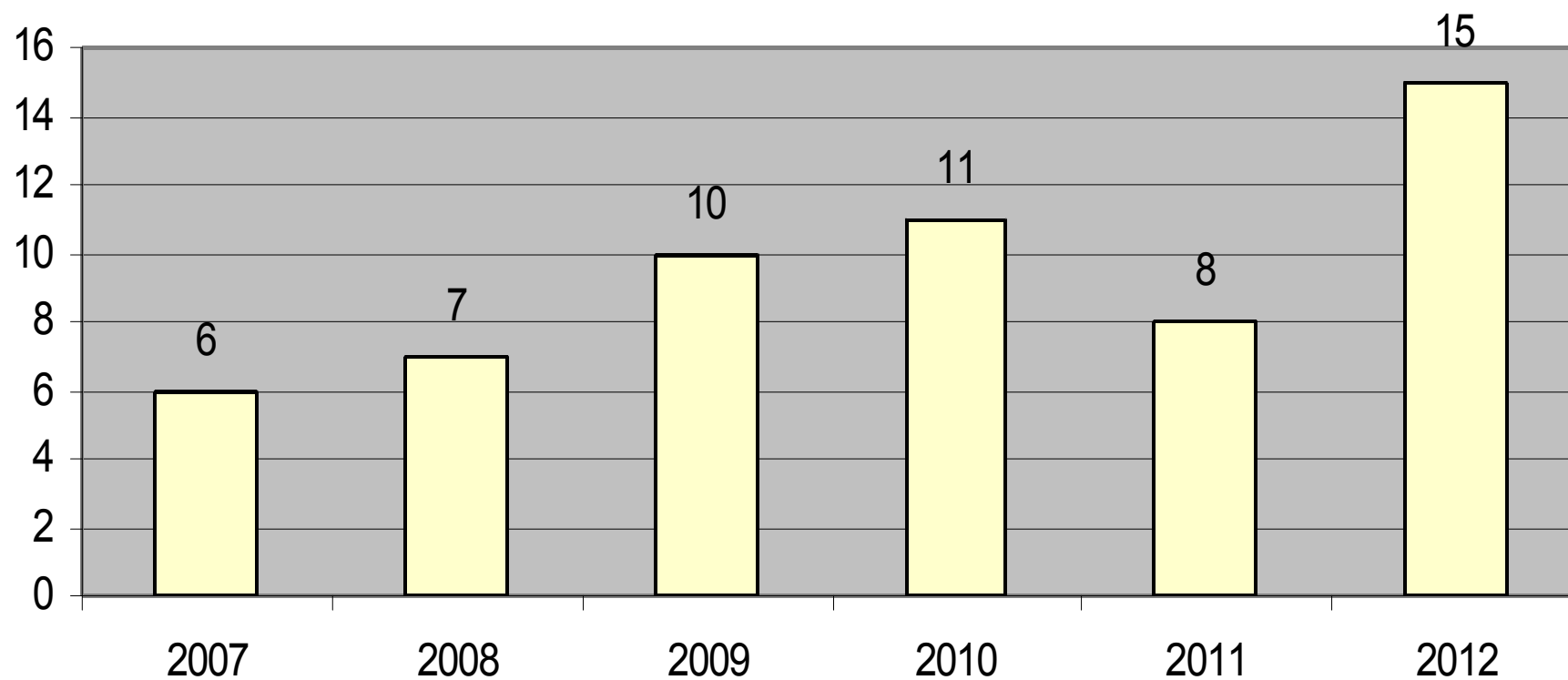
3ème thème : l'accueil des grands passages

Comparaison chronologique du nombre de semaines de grands passages dans les Côtes d'Armor



3ème thème : l'accueil des grands passages

Nombre de semaines de stationnement de grands passages constatées dans les Côtes d'Armor



3ème thème : l'accueil des grands passages

Bilan qualitatif des grands passages en 2012 :

Points positifs :

- Un nombre important de semaines de stationnements en comparaison aux années précédentes avec une bonne gestion de l'accueil de ces groupes par les collectivités accueillantes.
- Trois collectivités ont accueilli des groupes non programmés (LTA, SBA et la CODI) = souplesse dans les modalités d'accueil.
- Deux groupes ont stationné hors programmation sur d'autres collectivités que les 4 compétentes pour l'accueil des grands passages mais à chaque fois une convention a pu être conclue entre la collectivité accueillante et les représentants du groupe. Ces conventions ont été globalement respectées.

3ème thème : l'accueil des grands passages

Bilan qualitatif des grands passages

Points à travailler :

- La question des raccordements électriques est problématique :
 - Les voyageurs utilisent de moins en moins de groupes électrogènes. Ils souhaitent majoritairement pouvoir se raccorder au réseau électrique.

Parfois le nombre de caravanes annoncé est sous estimé et la puissance des branchements provisoires installés peut se révéler insuffisante.

Parfois, les voyageurs n'hésitent pas à effectuer des raccordements au réseau électrique par eux-même ou à modifier les branchements provisoires installés par ERDF. Cela peut entraîner de graves problèmes de sécurité.

- Afin de garantir un maximum de sécurité, il apparaît donc nécessaire de répondre à cette demande de raccordement électrique, avec la puissance adaptée au nombre de caravanes.

3ème thème : l'accueil des grands passages

Bilan qualitatif des grands passages :

Points à travailler

- La question récurrente des sanitaires / le nettoyage des terrains de grands passages et des alentours ;
- Difficulté avec certains groupes qui s'annoncent encore tardivement (changement de programmation, annulation, décalage de dates, demande de stationnement sur d'autres territoires que ceux prévus, etc.) ;
- Deux stationnements de grands passages sur des collectivités non compétentes pour l'accueil des grands passages.

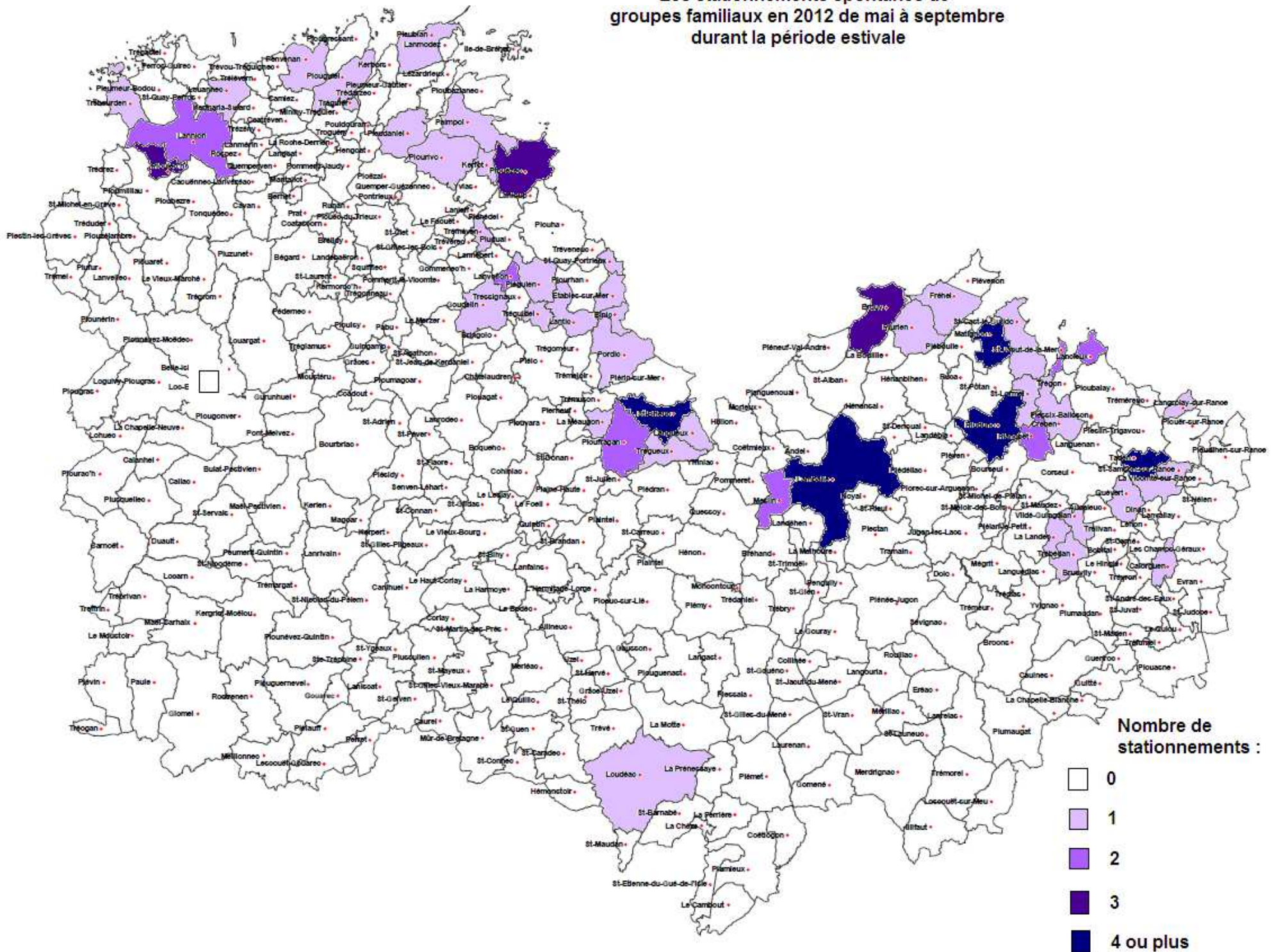
3ème thème : l'accueil des groupes familiaux

Comparaison de l'accueil des groupes familiaux entre 2011 et 2012 :

- 73 stationnements spontanés en 2011 / 93 stationnements spontanés en 2012 ;
- Près de 80 % de ces stationnements ont lieu sur des espaces publics / contre 86 % en 2012 ;
- En 2011 : 65 stationnements de mai à septembre
= 90% des stationnements et 50 communes concernées ;

En 2012 : 81 stationnements de mai à septembre
= 87 % des stationnements et 50 communes concernées.

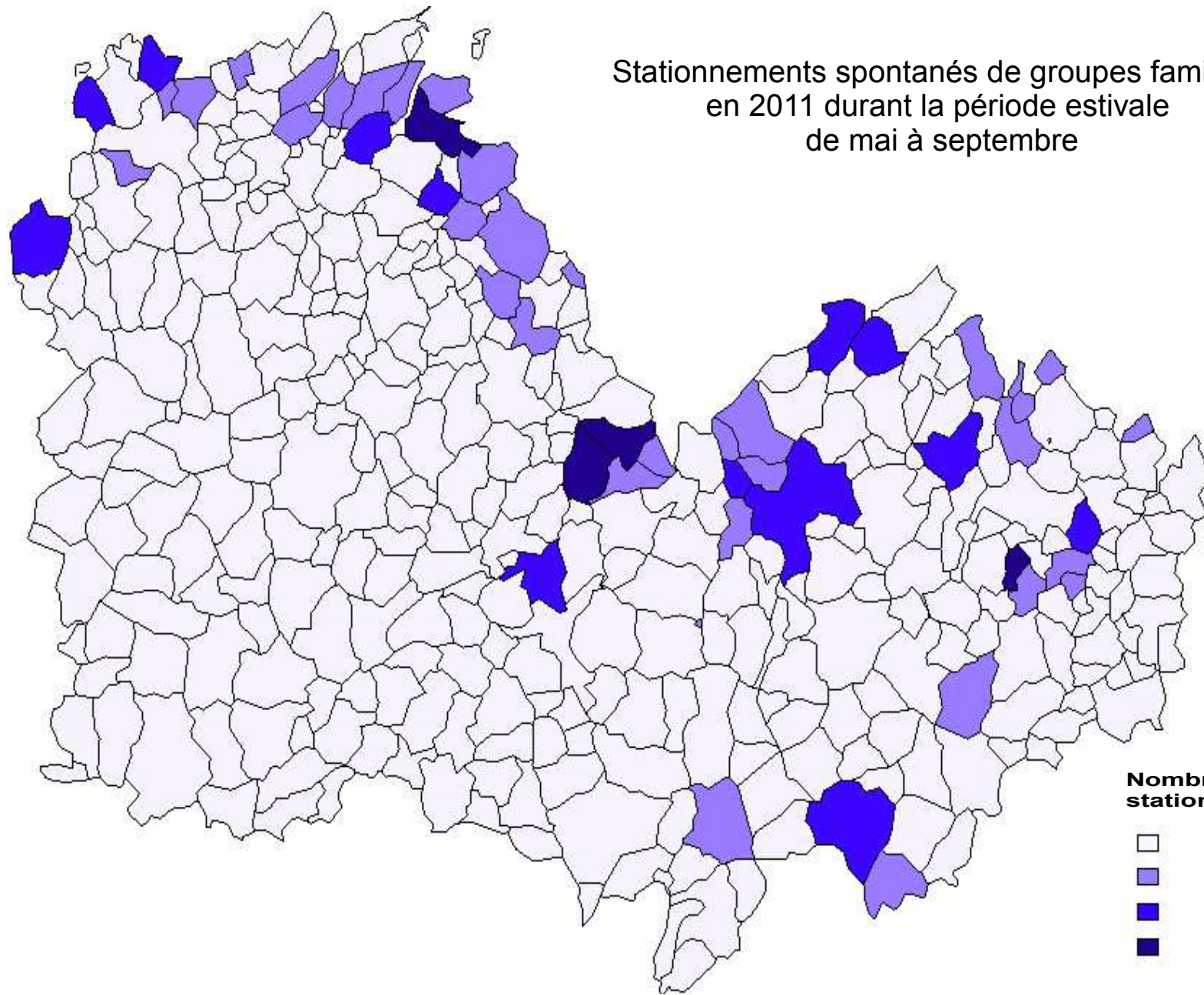
Les stationnements spontanés de groupes familiaux en 2012 de mai à septembre durant la période estivale



Nombre de stationnements :

- 0
- 1
- 2
- 3
- 4 ou plus

Stationnements spontanés de groupes familiaux
en 2011 durant la période estivale
de mai à septembre



3ème thème : l'accueil des groupes familiaux

Les collectivités ayant sollicité les services de l'État dans le cadre de leur projet de réalisation d'un terrain soupape pour l'accueil des groupes familiaux :

- Communauté de communes de Matignon
- Communauté de communes de Lanvollon-plouha
- Communauté de communes de Paimpol-Goëlo
- Lamballe Communauté
- Guingamp Communauté
- Saint-Brieuc Agglomération
- Communauté de communes de Dinan – le CODI
- Communauté de communes Plancoët-Val d'Arguenon

3ème thème : l'accueil des groupes familiaux

Exemple du travail engagé par la communauté de communes de Lanvollon-Plouha :

- Recherche d'un terrain pour l'accueil des groupes familiaux de gens du voyage avec en parallèle la mise en place d'actions d'échanges sur la thématique des gens du voyage :
- Organisation d'une exposition intitulée « *gens du voyage s'informer pour mieux comprendre* » du 21 janvier au 17 février 2013 au siège de la communauté de communes.
- Diffusion du film « Liberté » de Tony Gatlif suivi d'un débat.

Actions culturelles réalisées en collaboration avec l'association Itinérance.

Les enjeux sociaux du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2010-2016 :

- L'action de la direction académique
- L'action du conseil général
- L'action de l'association Itinérance
- L'action des collectivités

4ème thème : scolarisation et accompagnement scolaire des enfants du voyage

En 2012 : une nouvelle référente départementale à la direction académique pour le suivi du dossier de la scolarisation des enfants du voyage : Myriam Ménager.

25 mars 2013 : reprise du groupe de travail sur « la scolarisation et l'accompagnement scolaire des enfants du voyage ».

Groupe de travail piloté par l'éducation nationale.

Objectifs de cette réunion :

- Faire un point d'étape sur l'application des protocoles de scolarisation sur les aires d'accueil ;
- Présenter différents dispositifs et actions existants dans le département susceptibles de faire émerger des projets adaptés à d'autres territoires.

4ème thème : scolarisation et accompagnement scolaire des enfants du voyage

Travail réalisé par l'association Itinérance pour la scolarisation:

- Sensibiliser les parents à la scolarisation des enfants en maternelle ;
- Scolarisation en primaire :
Attention portée dans le cadre du protocole de scolarisation aux familles présentes sur les aires qui ont des difficultés à scolariser leurs enfants ;
- Soutien scolaire et ateliers éducatifs sur les aires d'accueil.

4ème thème : scolarisation et accompagnement scolaire des enfants du voyage

Travail réalisé par l'association Itinérance pour la scolarisation:

- Contribution à la poursuite de la scolarisation vers le collège ;
- Contribution à améliorer la scolarisation CNED ;
- Travail réalisé à la demande et avec la direction académique :
Pour la formation des nouveaux directeurs, l'information des enseignants et la mise en place des cours de soutien CNED.

5ème thème : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé

Le Conseil général souhaite favoriser l'accès aux droits des voyageurs par :

- L'accueil des familles par les services sociaux des Maisons du Département,
- L'accès aux consultations médicales : suivi en protection maternelle et infantile, vaccinations,
- Une mission confiée à Itinérance pour un suivi spécialisé de certains voyageurs dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2012-2014 avec quatre priorités.

5ème thème : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé

Les objectifs du CPOM :

- 1) **Un accompagnement adapté à visée socio-professionnelle**, auprès des allocataires en démarche de recherche d'emploi ou auprès de leurs ayants droits, en ciblant les 18 à 25 ans,
- 2) **Un suivi des voyageurs établis en micro-entreprise** ou auto entrepreneurs ayant une perspective de viabilité à moyen terme.
- 3) **La prévention des facteurs de désocialisation** en renforçant la prise en charge socio-éducative des jeunes, en particulier les 12/18 ans et d'anticiper ainsi sur leur insertion socio-professionnelle.
- 4) **La scolarisation, les actions de prévention, l'accès aux droits** des familles stationnant sur les aires d'accueil.

Et la participation, aux côtés de la CAF, au centre social itinérant.

5ème thème : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé

L'accompagnement social individuel des voyageurs :

L'association Itinérance fut missionnée jusqu'à la mi-année 2012 pour :

- L'accompagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA (434 dont 146 travailleurs indépendants/RSA suivis).
- L'accompagnement social spécifique pour les familles en grandes difficultés sociales.
- L'accompagnement socio-économique des micro-entrepreneurs.

Le cadre du CPOM entre Itinérance et le conseil général a modifié le périmètre d'intervention d'Itinérance pour 2012-2014 :

- L'accompagnement social et professionnel des 290 bénéficiaires du RSA dont 90 voyageurs en micro-entreprise .
- L'accompagnement socio-éducatif des jeunes 12-18 ans.
- Le Centre social Itinérance.

5ème thème : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé

L'accompagnement social collectif : un centre social départemental géré par Itinérance

Objectifs du centre social 2013-2016 : (projet redéfini en déc. 2012)

- Créer les conditions d'un « mieux-vivre » sur les aires d'accueil ;
- Améliorer les relations entre sédentaires et voyageurs ;
- Réaliser des actions socio-éducatives auprès des enfants et de leurs parents ;
- Favoriser l'intégration sociale et économique des adultes ;
- Informer pour l'accès aux droits et le respect de la loi.

Axes de travail :

- Contribution auprès des collectivités pour l'élaboration des projets socio-éducatifs ;
- Offre de prestations pour interventions d'expertises ou d'animations sur la question des gens du voyage auprès des collectivités sur le département ;
- Territorialisation des actions par territoire ;
- Développement des manifestations d'ordre culturel.

5ème thème : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé

L'accompagnement social dans le cadre du RSA en 2012 :

Du 1er janvier au 30 juin 2012 :

- 289 personnes
- 147 voyageurs gérant une micro-entreprise

Du 1er juillet au 31 décembre 2012 :

- 198 personnes
- 91 voyageurs gérant une micro-entreprise

5ème thème : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé

L'accompagnement des micro-entrepreneurs :

Les tendances 2012 :

- Une hausse du chiffre d'affaires pour plus de la moitié des 90 voyageurs accompagnés par Itinérance
- Activités économiques dégradées par des causes conjoncturelles (crise) mais aussi par des causes structurelles qui éloignent ou excluent les voyageurs de certains marchés sans que ceux-ci réagissent (récupération de ferrailles, marchés, nettoyage par chine, fêtes foraines.....).

Depuis le 1er janvier 2013 :

Obligation est faite pour les voyageurs souhaitant s'inscrire au répertoire de métiers de :

- soit posséder un C.A.P.
- soit exercer depuis trois ans l'activité
- soit embaucher un salarié possédant le diplôme correspondant à l'activité déclarée.

5ème thème : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé

L'accompagnement des micro-entrepreneurs :

Pistes de travail pour 2013

- Nécessité que les gens du voyage acceptent de se former pour aller vers des métiers « innovants » mais pour cela il faut que les savoirs de base soient acquis.
- La validation des acquis de l'expérience possible bien qu'elle soit difficile à mettre en œuvre car de multiples exigences sont à réunir.
- Actions sur les aires d'accueil : journées thématiques déclaration d'impôts sur Lannion et Dinan en avril et mai.
- Action conjointe avec celles menées par le Centre Social pour recréer du lien avec le public accompagné séjournant à Dinan.

5ème thème : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'accès à la santé

L'insertion professionnelle, l'accès à l'emploi et à la formation :

Accès à la formation des voyageurs accompagnés par Itinérance pour 2012 :

- Participation de 6 voyageurs aux 7 séances d'information proposées entre février et mars 2012 à destination des voyageurs en micro ou en auto-entreprise.
- Participation de 5 voyageurs, en octobre et en novembre, à 6 demi-journées de formation adaptée pour les voyageurs gérant une micro-entreprise ; formation menée par Emeraude ID avec Itinérance.
- Accès de 10 voyageurs aux ateliers de savoirs fondamentaux de Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion, Paimpol, Dinan.

Accès à l'emploi :

Contrats aidés : 9 personnes

mission intérim : 16 personnes

travail saisonnier : 11 personnes

Thème transversal : les projets sociaux des aires d'accueil portés par les collectivités

L'exemple du projet social intercommunal (PSI) de Saint-Brieuc Agglomération :

Le projet social doit favoriser l'accès au droit et à la vie locale des voyageurs. A ce titre il s'appuie sur des passerelles entre les services de la commune et l'aire d'accueil. Il est révisé chaque année.

Le projet social intercommunal se compose :

- d'actions pilotées par SBA : coordination, évaluation et médiation ;
- d'actions propres aux aires pilotées par les communes, les CCAS et Itinérance.

Chaque aire d'accueil est dotée d'un projet social comportant des actions dans les thématiques : cadre de vie, scolarisation, insertion sociale, insertion professionnelle, animations socioculturelles, santé.

Deux axes prioritaires sont retenus pour 2013 : scolarisation et animations socioculturelles.

Le PSI a été élaboré en partenariat avec les élus, techniciens des communes et l'association Itinérance. Il a été adopté par **délibération du 20 déc. 2012** (DB 281-2012).

Thème transversal : les projets sociaux des aires d'accueil portés par les collectivités

Les projets sociaux s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2010-2016.

Objectifs du projet social d'une aire d'accueil :

- Favoriser l'accès au droit commun des voyageurs
- Favoriser l'accès aux services de la collectivité

Le projet social s'appuie autant que de besoin sur toute action passerelle qui facilite cette ouverture.

Le projet social doit s'appuyer sur une méthodologie :

- Une coordination
- Une mobilisation du partenariat
- Des temps de bilan et d'évaluation (critères qualitatifs et quantitatifs)

Thème transversal : les projets sociaux des aires d'accueil portés par les collectivités

Le « comité technique gens du voyage » :

Il a été entériné par la commission consultative de mars 2012. Il est composé jusqu'à présent d'un représentant de la DDCS, du CG, de la CAF, de la direction académique et de la chargée de mission gens du voyage.

- C'est le groupe de travail en charge du suivi des enjeux sociaux du schéma départemental.
- C'est un relais de la chargée de mission pour l'animation du schéma départemental.
- Il est en charge de faire un retour aux collectivités sur leur projet social :
 - un appui méthodologique ;
 - une instance permettant la diffusion des bonnes pratiques ;
 - un « regard extérieur » pouvant proposer des pistes d'amélioration et des liens de partenariats.